

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



L'expression « animation » dans les discours : sens et catégorisation

Marc Carletti

Numéro 7, 2014

Animation, s'engager dans quelle direction ?
Sociocultural community development: Commit in which direction?
Animación ¿ Comprometerse en cual dirección?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1100225ar>
DOI : <https://doi.org/10.55765/atps.i7.541>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carletti, M. (2014). L'expression « animation » dans les discours : sens et catégorisation. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (7), 1-14. <https://doi.org/10.55765/atps.i7.541>

Résumé de l'article

Le champ de l'animation professionnelle est précaire. Le terme lui-même semble tomber en désuétude dans certains des pays dans lesquels il s'était implanté (Espagne, Italie...). Dans les pays où ses assises sont plus stables, les acteurs qui s'en réclament ressentent le besoin d'en prendre la défense. Le positionnement du champ est en effet délicat puisqu'il s'est construit en complémentarité et parfois en opposition avec des champs voisins historiquement mieux établis. Cet article montre en quoi la langue qui nous guide révèle et nourrit les processus de constitution et de légitimation des identités et des cultures professionnelles et quels en sont les enjeux pour l'animation socioculturelle, l'intervention sociale et l'éducation populaire. Postulant que la langue est un vecteur de construction des représentations du monde, l'auteur défend l'hypothèse que l'évolution des discours témoigne des mouvements d'une pensée collective et de l'ensemble des pratiques qui en découlent.

© Marc Carletti, 2014



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



L'expression « animation » dans les discours : sens et catégorisation

Marc Carletti

Université de Toulouse, France
marc.carletti@univ-tlse2.fr

Le champ de l'animation professionnelle est précaire. Le terme lui-même semble tomber en désuétude dans certains des pays dans lesquels il s'était implanté (Espagne, Italie...). Dans les pays où ses assises sont plus stables, les acteurs qui s'en réclament ressentent le besoin d'en prendre la défense. Le positionnement du champ est en effet délicat puisqu'il s'est construit en complémentarité et parfois en opposition avec des champs voisins historiquement mieux établis. Cet article montre en quoi la langue qui nous guide révèle et nourrit les processus de constitution et de légitimation des identités et des cultures professionnelles et quels en sont les enjeux pour l'animation socioculturelle, l'intervention sociale et l'éducation populaire. Postulant que la langue est un vecteur de construction des représentations du monde, l'auteur défend l'hypothèse que l'évolution des discours témoigne des mouvements d'une pensée collective et de l'ensemble des pratiques qui en découlent.

Mots-clés : animation; travail social; intervention sociale; approche lexicale.

The field of professional sociocultural community development is precarious. The term itself seems to go out of use in some of the countries in which it had become established (Spain, Italy...). In the countries where its bases are more stable, the actors who refer to it feel the need to defend it. The positioning of the field is indeed delicate because it built itself in complementarity and sometimes in opposition with nearby fields historically better established. This article shows in what language which guides us reveals and feeds the processes of constitution and legitimization of the identities and the professional cultures and which are the stakes for sociocultural development, social intervention and popular education. Postulating that language is a vector of construction of the representations of the world, the author defends the hypothesis that the evolution of the discourses shows movements of a collective thought and all the practices which ensue from it.

Keywords: sociocultural community development; social work; social intervention; lexical approach.

El campo de la animación profesional es precario. El término mismo parece caer en desuso en algunos de los países en los cuales se hubiera implantado (España, Italia...). En los países donde sus cimientos son más estables, los actores que apelan a eso sienten la necesidad de tomar partido por eso. El posicionamiento del campo es en efecto delicado ya que se construyó en complementariedad y a veces en oposición con campos vecinos históricamente mejor establecidos. Este artículo muestra en qué la lengua que nos guía revela y alimenta los procesos de constitución y de legitimación de las identidades y de las culturas profesionales y que es las puestas para la animación sociocultural, la intervención social y la educación popular. Solicitando que la lengua es un vector de construcción de las representaciones del mundo, el autor defiende la hipótesis que la evolución de los discursos testimonia movimientos de un pensamiento colectivo y de un conjunto de las prácticas que emanan de eso.

Palabras clave : animación; trabajo social; intervención social; se acerca lexicale.

Introduction

Le présent article s'inscrit dans une tradition de réflexion et de recherche qui soutient que le discours, entendu comme une notion désignant « toute série d'énoncés, oraux ou écrits (...), effectués par un sujet en tant qu'ils sont adressés à d'autres » (GIUST-DEPRAIRIES et LEVY, 2002), constitue à la fois un mode de prise en charge du réel et un mode d'agir sur le monde. En ce sens, on peut dire que le discours in-forme le réel, qu'il participe de sa construction tout en rendant ce processus intelligible. Les discours forment ainsi « des systèmes d'explication » du monde et portent « des points de vue (...) historiquement situés sur ce monde » (KRIEG-PLANQUE, 2012). Ils sont eux-mêmes une réalité et une expression de l'activité humaine qui fondent les sociétés au même titre que les pratiques et activités non verbales.

L'utilisation par les différentes communautés discursives (institutions étatiques, acteurs de la formation et de la recherche, professionnels, employeurs et salariés, usagers et publics) d'un vocable désignant un métier ou un ensemble d'activités professionnelles constitue à la fois un indicateur et un élément fondateur de la place de ce métier dans la société. Les contenus dénotatifs, effets de sens et associations mentales que la dénomination convoque participent activement de la légitimation et de la reconnaissance sociale des acteurs et des pratiques. La diffusion ou l'effacement des termes, leurs conditions d'emploi et leur caractérisation dans les discours révèlent également les présupposés et représentations des énonciateurs.

Cette étude s'intéresse prioritairement à la situation de l'animation professionnelle en France à travers l'usage du terme animation, de ses dérivés et complétifs (animation sociale, animation de loisirs...), à partir d'un corpus constitué de 120 documents écrits rendus publics. Les quelques références à la situation à l'étranger permettront d'éclairer « de l'extérieur » le contexte français en proposant à la réflexion des éléments relatifs au positionnement et au contenu sémantique du vocable animation ou de ses équivalents dans d'autres pays.

Nous présenterons dans un premier temps le corpus recueilli après avoir rappelé l'intérêt d'une approche lexicologique et sémantique qui, combinée aux notions de représentation sociale et de catégorisation mentale développées par la recherche dans les sciences humaines, permet de circonscrire les espaces et territoires de sens dans lesquels s'inscrivent les conduites et les comportements. L'analyse des résultats obtenus soulignera ensuite le caractère mouvant et fragile de la nature et de la fonction assignées à l'animation par les énonciateurs. Fragilité et variabilité qui s'illustrent plus particulièrement dans la relation sémantique d'hyponymie/hyperonymie du terme animation avec les vocables travail social, intervention sociale et éducation (et ses complétifs), dont on montrera qu'elle pose problème. Nous soutiendrons enfin que ces questions de positionnement sémantique articulent différentes visions de la fonction sociale de l'animation et rappellerons le rôle des énonciateurs qui, par leurs discours, participent à la construction du sens et des représentations.

Les « matérialités discursives »

La sociologie admet aujourd'hui que le langage et le discours sont « des éléments essentiels des processus et des rapports sociaux » qui doivent être considérés dans leur fonction structurante et non comme de simples symptômes (Leimdorfer, 2007). Les sociologues du langage comme Pierre Achard et les théoriciens de l'analyse de discours accordent au langage une véritable matérialité qui participe de la création des réalités sociales :

La sociologie [...] doit simultanées et complémentaires : une inscription dans l'environnement physique que le processus social façonne (architecture, urbanisme, productions techniques, culture matérielle) ; une inscription dans le langage qui, pour être plus abstraite, n'en est pas moins matérielle et pour laquelle le terme de "matérialités discursives" [...] me semble parfaitement adéquat.

Cette « inscription » dans le langage est envisagée comme un mode d'agir complémentaire des actes non langagiers mais tout aussi réel. Dans cette perspective, l'étude des discours produits et perçus par les acteurs d'un champ professionnel donné nous semble utile à la compréhension des processus de construction des réalités sociales.

Nous soutenons que les discours produits participent de l'élaboration du sens et des représentations mentales qui conduisent et sous-tendent les attitudes et les comportements des acteurs. La reconnaissance du premier principe de l'interactionnisme symbolique posé par Herbert Blumer et selon lequel « les êtres humains agissent envers les choses à partir du sens que ces choses ont pour eux » (Blumer, 1969) constitue le point d'ancrage de notre démarche.

Quel est donc le rôle du langage dans la création du sens et de la pensée ? Même si le sens se construit cognitivement en dehors du langage et à partir de signaux non verbaux, l'activité langagière joue un rôle dans le processus global par un phénomène de bouclage entre les modules langagiers et non langagiers (Laplane, 2001). Pour le dire autrement, le langage encode des concepts qu'il contribue par ailleurs à élaborer. Cette production du sens a été étudiée par les sciences humaines dans des contextes et des traditions disciplinaires différents auxquels le présent article se réfère autour des notions de « représentation » et de « catégorisation » empruntées à la sociologie et à la psychologie sociale.

Les représentations sociales sont des contenus psychiques qui permettent aux individus de se repérer dans leur environnement social et d'y établir des relations. Elles organisent notre relation au monde (Jodelet, 1989) et la communication (et donc le langage) joue un rôle central dans leur formation (Negura, 2006).

La notion de catégorisation s'inscrit plutôt dans la tradition anglo-saxonne de la psychologie cognitive de la perception (Sales-Wuillemin, 2006) et se réfère à une opération mentale qui consiste à organiser et à classer les éléments de l'environnement perçus par les cinq sens. Ce regroupement en catégories d'objets perçus (qui peuvent être de tous ordres et de toutes natures) s'opère sur la base de caractéristiques communes appelées propriétés.

Représentations et catégories mentales reposent en partie sur les items lexicaux et les discours, qui intéressent les sciences du langage et la philosophie dans toute la variété des courants et traditions qui les composent (sémantique et pragmatique, analyse du discours...). Les propriétés du noyau sémantique des items lexicaux et les relations sémantiques que ces items entretiennent entre eux se retrouvent ainsi partiellement transférées dans le noyau des représentations et catégories mentales.

Sens prescrit et sens construit

La démarche adoptée et la méthodologie choisie pour le présent travail sont celles d'un enseignant-formateur qui s'exprime à partir de sa position professionnelle et dont la finalité n'est pas de circonscrire une constellation représentationnelle pour un ensemble de sujets (groupe d'animateurs, de formateurs, de dirigeants associatifs...) mais de prélever et d'interroger une partie des phénomènes qui alimentent les processus de création de ces constellations, de travailler

sur un échantillon de productions discursives ensuite captées par les sujets qui y sont exposés (étudiants, formateurs, professionnels et chercheurs du champ de l'animation professionnelle) et qui sont positionnés en différents lieux du champ, chacun placé au centre d'un faisceau discursif extrêmement dense. Pour le champ qui nous intéresse, on peut citer comme exemple certains textes institutionnels comme la Convention collective nationale de l'animation, les documents de cadrage des dispositifs mis en place par les politiques publiques (Guide pratique 2013 réforme des rythmes à l'école primaire, textes sur l'éducation partagée...) ou les productions savantes de chercheurs et experts (ouvrages et articles sur l'animation, rapports de l'IGAS sur l'intervention sociale, intitulés de colloques...).

Les textes du corpus sont tous perçus par des acteurs du champ même si ces derniers ne perçoivent pas tous les discours. Le corpus se présente comme un prélèvement du tissu discursif en un point du champ et à un moment donné. Il est constitué de 120 textes écrits rendus publics. La majorité des textes ont été publiés dans les années 2000, mais plusieurs réfèrent directement ou indirectement à des discours antérieurs. Un nombre important de documents du corpus sont récents (2010-2013). Le point commun à tous ces discours réside dans leur pouvoir instituant. Ils sont tous les produits d'énonciateurs légitimes (élus, enseignants-chercheurs, formateurs, praticiens...) qui représentent chacun à leur niveau des figures d'autorité et dont l'activité consiste exclusivement ou en partie à produire des actes de langage (articles, nomenclatures, circulaires, colloques et conférences...) qui définissent, classent et organisent le monde :

Les catégories produites aussi bien par les administrations pour conduire l'action publique que par la statistique pour en évaluer les effets et établir des prévisions ou encore par les sciences sociales pour observer et comprendre la société participent, solidairement, à la formation des identités collectives et à l'encadrement des populations dans des étiquettes sociales correspondant à des rôles et positions institués. (Martiniello et Simon, 2006.)

Tout groupe étant en partie socialement constitué/institué par les discours, repérer les catégorisations qui opèrent dans ces discours doit permettre d'éclairer la nature des représentations et des identités prescrites et de pointer certains des enjeux qui en découlent. Le corpus constitué a été traité en isolant les segments de discours qui disent explicitement ce qu'est l'animation, qui en liste les propriétés ou les caractéristiques essentielles, qui y réfère et la positionne par rapport à d'autres métiers ou professions et qui l'inclut dans une succession d'emboitements sémantiques catégoriels et en contiguïté à d'autres items lexicaux. Notre attention s'est portée sur le repérage de traits invariants susceptibles de s'agréger autour d'un noyau de sens stabilisé ou bien sur des indicateurs de divergence dans les habitudes associatives des différentes communautés discursives. Nous nous sommes plus particulièrement centrés sur la relation sémantique d'hyponymie-hyperonymie.

Les relations sémantiques fondatrices du sens

Pour la sémantique, les mots constituent des unités de sens dont la signification se construit par relation avec d'autres éléments du système lexical. Trois grands types de relations structurales sont ainsi identifiés : synonymie-antonymie, méronymie-holonymie et hyponymie-hyperonymie (Tamba, 2005). Ces relations sont structurantes des processus cognitifs d'agrégation des noyaux représentationnels et catégoriels qui nous permettent d'appréhender le réel. Nous nous intéresserons ici exclusivement à la relation d'hyponymie-hyperonymie telle qu'elle apparaît à travers les discours prélevés pour le corpus. Cette relation sert à construire des structures hiérarchiques à l'aide d'une échelle de généralité ascendante ou descendante. L'hyponymie implique une relation d'appartenance sur le mode « être une sorte-espèce de ». On dira par

exemple que radis noir est l'hyponyme de radis, qui est lui-même l'hyponyme de légume, qui est l'hyperonyme des deux termes précédents.

Un trait remarquable de cette relation sémantique nous semble plus particulièrement intéressant dans le cadre de notre étude. On parle en effet de relation stabilisée ou complète lorsque l'hyperonyme impose ses propriétés à ses hyponymes. Dans l'exemple cité, les propriétés typiques qui caractérisent légume s'appliquent également à radis. Cette règle s'applique à tous les degrés descendants de l'échelle : radis noir possède à la fois les traits sémantiques de radis et de légume. On parle également de la variabilité de la relation d'hyponymie lorsque les habitudes associatives varient en fonction des groupes de locuteurs. Ainsi, pour les botanistes, courgette est l'hyponyme de fruit, alors que pour une majorité de locuteurs il appartient à la classe des légumes. Les relations sémantiques sont homologuées par des définitions (explicitées ou non) et un usage, qui en assurent la validité collective. Ces définitions sont bien entendu renouvelables en fonction de changements internes ou externes et une même dénomination pourra « cumuler plusieurs acceptions liées à diverses sphères d'emploi et à des constructions distinctes » (Tamba, 2005.).

Le vocable animation : un hyperonyme prolifique

Du point de vue morphologique, les vocables animation et animateur-animateur sont employés seuls ou bien suivis d'un terme complétif (de quartier, social, coordinateur, socioculturel, de loisir, socioéducatif, de développement local, d'activités culturelles, globale, etc.). Une recherche sur le métier d'animateur sur le site de Pôle emploi fait ainsi apparaître 44 intitulés différents. Dans une perspective lexicologique et sémantique, on considère que le terme « animation » est positionné à un degré supérieur dans l'échelle de classification et que les autres termes sont des hyponymes. L'animation sociale est donc une forme spécifique d'animation au même titre que l'animation socioculturelle ou que l'animation de loisirs auprès d'enfants et d'adolescents, qui partagent tous avec le terme animation un certain nombre de propriétés essentielles et sémantiquement structurantes.

Les discours étudiés font état d'un premier problème à ce niveau. Pour de nombreux auteurs, les propriétés de l'objet d'étude ou de discours sont mal circonscrites. Dans son rapport final sur les métiers de l'animation, le CAFEMAS observe qu'il n'y a « pas de consensus au sujet d'une définition de l'animation » (CAFEMAS, 2013). L'analyse du CAFEMAS est en accord sur ce point avec celles de nombreux auteurs qui tous pointent une difficulté de définition de l'objet. Déjà à la fin des années 1970, Pierre Besnard relevait plus de trente définitions sérieuses émanant de théoriciens ou de praticiens du champ de l'animation (Besnard, 1978). Le noyau sémantique de la notion semble donc peu stabilisé et les traits distinctifs varient en fonction des époques et des énonciateurs. La multiplication des qualificatifs et des ajouts d'une détermination sémantique devient donc problématique puisque, pour que la relation d'hyponymie soit stable, il faut que les propriétés de l'hyperonyme (animation) soient suffisamment identifiées et stabilisées et que les habitudes associatives qui lient un signe linguistique à son fondement référentiel soient partagées par une communauté de locuteurs. Cette situation bien repérée par les spécialistes du champ remet en cause jusqu'à l'existence même d'un référent :

« Avec le renforcement de la crise, les catégorisations se dissolvent et la notion d'animation désigne les situations les plus contrastées » (Gillet, 2006).

« Le secteur de l'animation est difficile à cerner car il pose un triple problème de définition, de dénombrement et de visibilité » (Vulbeau, 2009).

On observe effectivement une prolifération de dénominations et de termes complétifs qui rendent le traçage de la filiation sémantique délicat. On note toutefois que, en dépit de la fragilité du noyau et de la relation sémantique, aucun segment de discours officiel, savant ou professionnel, tiré du corpus ne remet en cause la relation entre l'animation et ses hyponymes. Les habitudes associatives semblent dans l'ensemble partagées dans l'usage et les divergences sont peu repérables dans les discours.

On constate qu'il en est tout autrement au niveau supérieur d'emboîtement, qui fait du terme animation – et par conséquent de ses complétifs – un hyponyme des vocables « travail social » et « intervention sociale ».

« Les embarras de l'identité »

Une partie significative des discours de chercheurs et d'experts prélevés pour notre corpus (rapports, articles de recherche...) placent l'animation comme un métier du travail social. L'animation est même présentée, selon la conception des catégories qui distingue le noyau catégoriel de sa périphérie, comme une profession canonique ou traditionnelle aux côtés de l'éducation spécialisée et de l'assistance sociale (par exemple : Blum, 2002 ; Beynier, 2006 ; Creux, 2006 ; Igas, 2006 ; Fablet, 2009).

De nombreux auteurs semblent donc relayer les catégories et systèmes de classification officielle (dénominations utilisées par les services de l'État, l'administration et les services statistiques...) pour définir les champs, les métiers et les professions. Ces discours posent ainsi en acte l'appartenance de l'animation à une catégorie supérieure et en construisent implicitement la définition par relation d'hyponymie.

L'étude de notre corpus nous amène à souligner les incohérences de ce positionnement d'un point de vue sémantique. On constate en effet de nombreuses variations, dissonances et contradictions qui signalent une instabilité de la relation d'appartenance animation-travail social. On peut citer à titre d'exemple le site en vigueur du ministère des Affaires sociales et de la Santé :

- Métiers et diplômes de travail social
- Métiers et diplômes de travail social
- Autres domaines

La rubrique « Autres domaines » redirige vers une page qui présente les diplômes de l'animation et du sport. Cette présentation graphique à la hiérarchisation peu claire, qui semble différencier l'animation et le sport des métiers du travail social tout en les affichant dans une rubrique inclusive, nous semble illustrer la fragilité essentielle qui caractérise la catégorisation de l'animation dans les discours.

Si depuis 2009 les diplômes d'État de l'animation ne sont plus reconnus par le ministère des Affaires sociales et de la Santé, on note que la catégorisation de la notion varie en fonction des énonciateurs dans les discours officiels. La nomenclature PCS de l'INSEE classe le métier d'animateur socioculturel et de loisirs dans la catégorie 43, « Professions intermédiaires de la santé et du travail social », alors que les services déconcentrés de l'État (DRJSCS) distinguent désormais les formations aux métiers du travail social de celles des métiers de l'animation et du sport.

Dans les discours savants, on note que l'appartenance de l'animation au champ du travail social est interrogée et contestée par certains chercheurs à différentes époques, parfois dans des contextes où la relation semble stabilisée dans la catégorisation officielle. Au début des années 2000, alors que certains diplômes de l'animation sont bien reconnus par le ministère des Affaires sociales et de la Santé (on pense au DEFA, diplôme de niveau III), Olivier Douard pose le problème suivant :

Il reste très difficile de comprendre, à partir des textes réglementaires et de la métalittérature qui s'y rattache, ce qui rapprocherait et ce qui distinguerait les travailleurs sociaux des animateurs, et la question s'est alors trouvée posée de manière récurrente et sous la forme la plus primaire qui soit : Les animateurs sont-ils des travailleurs sociaux ? (Douard, 2002).

Il reformule plus loin son interrogation en citant un autre chercheur, Jean-Noël Chopard :

Les animateurs font-ils partie de cette armée de l'ombre que constituent les différentes catégories de travailleurs sociaux et qui, chaque jour, accueille, écoute, aide, répare, soigne les souffrances individuelles et les dégâts collectifs d'une société inégalitaire et excluante (Douard, 2002).

La même année, Roger Bertaux exprime des doutes sur la localisation de l'animation :

Dans les années 1960-70, les professions sociales étaient constituées autour des professions de niveau III : assistantes sociales, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale (voire animateurs socioculturels, si on les classe dans le champ social, ce qui est pourtant assez contestable au moins pour cette période) (Bertaux, 2002).

En 2006, Jean-Claude Gillet consacre à cette discussion un chapitre de 50 pages qu'il intitule « Des animateurs et animatrices aux prises avec une culture qui n'est pas la leur ? » (Gillet, 2006). Dans son analyse, il rejoint en la citant l'historienne Françoise Têtard, qui constate que nombre d'animateurs se sentent « en phase » avec les travailleurs sociaux et s'interroge sur les propriétés communes de ces métiers : « Je ne suis pas sûre pourtant que les philosophies qui constituent ces différentes professions soient exactement les mêmes. » Sept ans plus tard, le sociologue Francis Lebon semble trancher la question à l'occasion des rencontres nationales des professionnels et élus à la jeunesse Neuj'pro, à Vichy. Dans son intervention qui s'intitule « Animateur jeunesse : éducateur ou travailleur social ? », il affirme que travailleurs sociaux et animateurs ont plus de points communs que de différences et conclut que ces derniers « sont donc des travailleurs sociaux » (Lebon, 2009). Mais le fait même que la question soit posée montre que la réponse ne va pas de soi.

La prise en charge des publics en difficulté : un trait sémantique stable ?

Un autre problème terminologique vient compliquer encore la tâche du lexicologue. Il s'agit de la relation entre les termes « travail social » et « intervention sociale ». Si les animateurs sont parfois présentés comme des travailleurs sociaux, ils sont également assimilés à la cohorte des intervenants sociaux et l'animation est incluse dans les métiers de l'intervention sociale. On constate toutefois à travers le corpus que les contenus sémantiques de ces hyperonymes sont eux-mêmes l'objet de variations et de discussions. Les termes « intervention sociale » et « travail social » entretiennent en effet des relations sémantiques floues (synonymie ? hyponymie ?). Dans un rapport publié en 2006, l'IGAS relève les enjeux et difficultés liés à la terminologie :

Il n'existe pas de définition légale ou officiellement reconnue et validée de l'intervention sociale. Pas plus qu'il n'existe de signification communément admise. Bien au contraire, en l'absence d'appellation contrôlée, l'élaboration d'une définition constitue en elle-même un enjeu, la délimitation du champ devient objet de controverse, l'utilisation de tel ou tel vocabulaire – action sociale, travail social, intervention sociale... – est considérée comme une prise de position plus ou moins explicite sur les orientations et objectifs qui lui sont assignés.

Le plus souvent cependant, le travail social est présenté comme « prototypique » de l'intervention sociale. Dans cette logique, l'animation désignée comme un métier du « noyau

dur » du travail social s'inscrit également dans la liste des métiers « typiques » de l'intervention sociale.

Dans les faits, de nombreux auteurs utilisent indifféremment les termes « intervention sociale » et « travail social » (IGAS, 2006)³. D'autres auteurs au contraire distinguent plus clairement le travail social, qui se limiterait aux activités exercées par les travailleurs sociaux « historiques », de l'intervention sociale, qui regrouperait des activités et métiers très variés. Thévenet et Desigaux, dans leur ouvrage sur les travailleurs sociaux, vont même jusqu'à inclure les médecins et les enseignants dans la catégorie des intervenants sociaux (Thévenet et Desigaux, 1998).

Dans ce paysage très mouvant, une propriété typique de l'intervention sociale-travail social semble toutefois traverser les discours de manière dominante, participant ainsi à la formation d'un noyau sémantique identifiable. Il s'agit du trait sémantique « personnes/groupes en difficulté/vulnérables/fragiles ».

L'étude de notre corpus a confirmé l'analyse d'Élisabeth Maurel selon laquelle la notion de « publics en difficulté » est très certainement un des traits structurants de l'intervention sociale :

Ce critère du "public" fonctionne néanmoins de manière constante dans les représentations communes des acteurs sur la nature de l'intervention sociale et c'est d'abord là-dessus que se fonde la désignation, par les institutions elles-mêmes, d'un volet considéré comme "social" au sein de politiques publiques généralistes. Cette logique de publics fonctionne comme un élément déterminant des représentations collectives de ce qu'est l'intervention sociale (Maurel, 2000).

Même si une majorité d'auteurs s'accordent à dire que les définitions sont vagues, la référence aux publics en difficulté sociale est constante dans les discours lorsqu'il s'agit de définir le travail social et l'intervention sociale. Voici à titre d'exemple quelques définitions prélevées dans le corpus et qui couvrent la période 2000-2009 :

« Le travail social a pour objet d'aider des personnes en butte à des difficultés variées. Il n'empêche que le concept est flou et que le travail social s'est élargi et complexifié » (Rapport du Conseil économique et social, 2000).

« [Les travailleurs sociaux constituent] un ensemble très hétérogène regroupant de multiples activités spécialisées qui tentent de résoudre ou, à tout le moins, d'accompagner les problèmes de personnes ou de groupes confrontés à des difficultés sociales très importantes » (Ravon, 2003).

« L'intervention sociale est le processus par lequel des professionnels apportent aide et accompagnement aux personnes en difficultés sociales. Elle ne doit donc pas être définie de manière théorique, mais fonctionnelle » (IGAS, 2006).

« [Le travail social] permet de désigner un ensemble hétérogène d'activités multiples mises en œuvre en direction de populations en difficulté par une grande diversité de professionnels : "les travailleurs sociaux" » (Fablet, 2009).

Or, on se souvient que dans une approche lexicologique la relation d'hyponymie implique nécessairement le partage des propriétés communes du noyau de sens de l'hyperonyme. En d'autres termes, si le travail auprès des publics en difficulté est bien un trait du noyau sémantique partagé des termes « intervention sociale » et « travail social » et si l'animation professionnelle est bien une espèce de travail social ou d'intervention sociale, on devrait nécessairement inclure cette propriété dans sa définition. Positionner l'animation dans les champs du travail social et de l'intervention sociale revient donc à la définir, par relation d'hyponymie, comme un ensemble d'activités centrées sur la prise en charge-prise en compte des personnes en difficulté ou vulnérables. Pourtant, lorsque l'on étudie les discours produits sur l'animation, on observe que ce ciblage sur les populations fragiles-vulnérables est explicitement ou implicitement contesté.

L'animation multilocalisée

Certains auteurs distinguent très explicitement les missions et finalités de l'animation de celles du travail social (Gillet, 2006 ; Segrestan, 2011). L'avis inscrit dans la Convention collective nationale de l'animation semble ainsi avoir pour objectif d'exclure la notion de difficultés sociales des critères de définition de l'animation :

Avis n° 11 de la commission d'interprétation du 1/02/1993 : les termes d'activité d'intérêt social contenus à l'article 1.1 pour qualifier les organismes qui relèvent de la convention collective doivent être entendus comme des organismes œuvrant dans l'intérêt général de la société et non dans le sens des activités sociales organisées pour les couches défavorisées de la population. De même, les termes "ouvertes à toutes catégories de population" doivent se comprendre de la manière suivante : "quelles que soient la ou les catégories de population relevant de l'activité de l'organisme".

Henri Borentin, membre du Conseil national des employeurs associatifs (CNEA), va également dans ce sens dans un registre plus direct :

L'animation s'adressait, et s'adresse encore, à toutes les populations, que les gens soient âgés de un mois ou de 100 ans : ce n'est pas une question de personnes défavorisées ou pas [...] (Borentin, 2008).

Si l'animation ne relève pas du travail social, comment se trouve-t-elle alors positionnée dans les discours ? L'étude du corpus révèle un certain nombre de fluctuations dans la localisation de la notion. Certains énoncés situent l'animateur à l'extérieur du secteur social, dans un espace interstitiel (Lebon, 2007) ou « hors champs » (Piot, 2006). Fréquemment, les énoncés établissent un lien entre les termes « animation » et « éducation » sans cooccurrences avec le champ lexical « travail social ». Alors que l'appartenance de l'animation au domaine du travail social est parfois contestée, nous n'avons identifié aucun discours remettant explicitement en cause son rattachement à la sphère éducative. Le lien discursif avec le champ éducatif est au contraire très présent et semble même se renforcer dans les discours les plus récents. L'emploi accru des termes éducation partagée (voir par exemple les publications des Cahiers de l'action de l'INJEP de 2007 et les assises de l'éducation partagée organisées dans huit métropoles régionales en 2013) et éducation non formelle convoque à leur suite les vocables animation/animateurs-animateuses.

En ce qui concerne le terme « éducation populaire », il reste très largement associé au vocable animation en dépit du remplacement occasionnel du second par le premier, dont il faudrait vérifier s'il correspond à une évolution significative des usages et de la terminologie (cf. la disparition du terme animation dans l'intitulé du diplôme d'État de niveau III depuis 2009). L'expression « éducation populaire » connaît en effet un succès remarquable dans tous les types de discours depuis plusieurs années (discours associatifs et politiques, discours professionnels des champs de l'éducation et du travail social, discours savants, etc.), et le nombre de ses occurrences dans les documents gouvernementaux a sensiblement augmenté depuis 2010 (intitulé du ministère, conventions entre les fédérations d'éducation populaire et le ministère de la Culture, plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, etc.). De leur côté, les fédérations et associations de jeunesse et d'éducation populaire (CEMEA, Ligue de l'enseignement, Francas, Léo Lagrange...) maintiennent un lien discursif fort entre les termes « éducation » (populaire, permanente, partagée) et « animation ». Les discours officiels des politiques publiques confirment eux aussi très largement ce rattachement dans les intitulés des dispositifs (contrat éducatif local, projet éducatif territorial, etc.). En revanche, dans les nomenclatures et systèmes de classification officiels des métiers (INSEE, FAP, Pôle emploi...) le terme « éducation » n'est pas utilisé comme une catégorie pertinente dans laquelle pourrait s'inscrire l'animation et il n'existe pas encore d'espace éducatif professionnel identifié en dehors de l'enseignement et de l'action sociale (qui

s'adresse, rappelons-le, aux publics vulnérables ou en difficulté). On ne trouve des vocables dérivés que dans les intitulés de métiers qui relèvent du champ du travail social (éducateur spécialisé, intervention socioéducative...). L'identité des métiers de l'éducation non formelle ou de l'éducation populaire n'est pas encore prescrite par les pouvoirs publics dans ses nomenclatures professionnelles.

Enfin, on constate que la relation sémantique entre les termes « éducation » et « social » est également variable. Le plus souvent, ils désignent des catégories de niveau équivalent. Certains énoncés suggèrent toutefois comme l'ont relevé plusieurs auteurs, un emploi totalisant et englobant du terme « social » (comme substantif « le social »), qui en fait un super-hyponyme aux limites très floues et incluant parfois les métiers de l'enseignement, de la culture, voire de la santé (Thévenet et Desigaux, 1998). Selon Aballéa, cette acception très large du terme pose problème :

Le social est tout. Le social n'est plus de l'ordre du résidu, mais du transversal. Il est politique, culturel, économique, etc. Une telle approche ne permet guère de spécifier des domaines d'activité ni de circonscrire des groupes professionnels (Aballéa, 2000).

À ce stade, nous pouvons résumer nos observations en relevant que les discours produits autour du champ de l'animation et regroupés dans notre corpus rendent compte de trois phénomènes :

1. la prolifération terminologique des expressions dérivées du vocable « animation » (animation socioculturelle, de loisirs, etc.) alors que le noyau sémantique ne semble pas stabilisé ;
2. l'instabilité de la relation sémantique d'hyponymie entre les vocables « animation », « travail social » et « intervention sociale » est renforcée par le fait que ces deux derniers vocables sont définis de manière très variable dans les discours qui traversent le champ. On remarque toutefois que l'action auprès de publics en difficulté sociale ou vulnérables est présentée comme un critère de typicité, un trait sémantique central de l'intervention sociale et du travail social, mais qu'elle ne semble pas caractériser l'animation pour tous les auteurs. Le positionnement de l'animation dans ces champs est ainsi présenté comme allant de soi par certains alors qu'il est contesté par d'autres ;
3. un lien d'hyponymie incomplet avec le vocable « éducation » et ses complétifs malgré la présence d'un lien constant dans les discours. On relèvera l'absence d'un champ professionnel identifié par le terme « éducation » dans les systèmes de classification et de catégorisation officiels malgré une forte présence de la question éducative (hors scolaire) dans les discours. On observe enfin une fréquence accrue du vocable « éducation populaire » dont on peut se demander s'il n'accompagne pas un effacement du terme « animation ».

Il nous semble important dans une dernière partie de pointer certains enjeux et conséquences de ces mouvements sémantiques et de ces jeux de définition, de classification, de catégorisation et de dénomination. Ils sont certes le signe et le lieu de conflits et d'alliances pour la conquête de territoires symboliques (reconnaissance sociale...), économiques (financements liés à l'utilité perçue et attribuée) et institutionnels, mais ils révèlent aussi des orientations et des visions de la fonction sociale des métiers ou des professions et de la société elle-même.

Enjeux

Une conséquence de cette instabilité sémantique du vocable « animation » concerne les représentations et catégorisations mentales dont nous avons rappelé qu'elles se forment en partie à partir des discours conçus comme des actes de langage. En s'inspirant notamment des travaux de Jacqueline Beckers et de la recherche sur les processus identitaires, nous soutenons que les relations d'hyponymie entre le vocable « animation » et d'autres vocables, présentes explicitement ou implicitement dans les discours, conditionnent les attitudes, les conduites et les comportements des professionnels en contribuant à leur ancrage identitaire (Beckers, 2007). Nous soutenons que ce mode d'action sur le réel n'a pas moins d'importance que les activités non langagières et que dans certains cas elle en a même plus. Nous ajouterons que l'analyse des discours et de leurs contenus est à ce titre indispensable pour saisir les mécanismes de formation, de cristallisation et de transformation des contenus représentationnels. Ainsi, les discours produits et perçus qui traversent le champ de l'animation sont prescripteurs des identités professionnelles et des représentations individuelles et collectives.

Si l'animation est perçue et présentée comme un métier du travail social, le regard porté sur les situations, les publics ainsi que sur les compétences attendues n'est pas le même que si les contenus représentationnels la rattachent au champ de l'éducation, à un autre champ... ou même à aucun. Les attitudes et postures qui se fondent sur les représentation induisent des comportements verbaux et non verbaux spécifiques. Le choix discursif de chacun des acteurs de positionner l'animation dans une relation sémantique avec l'un ou l'autre terme va donc influencer les postures et attitudes des professionnels, mais également celles des publics dont l'identité collective est elle-même prescrite par les discours officiels et savants.

Dans un article sur la labellisation des publics et quartiers « en difficulté », Yasmine Siblot montre comment s'opère dans et à travers les discours officiels (rapports ministériels, études...) une distinction entre les « citoyens tout public » et les « populations en difficulté ». De cette dualisation découle l'affirmation d'une nécessaire spécification des missions jusqu'alors généralistes et universalistes confiées aux employés des services publics (guichet de La Poste...) dont on demande qu'ils se sentent investis d'une « mission d'ordre social ». L'auteure suggère, en s'appuyant sur les résultats d'une étude ethnographique, que, si la fonction intégrative de certains services publics dépend en partie de leur caractère fondamentalement universaliste et généraliste, leur assigner une « mission sociale » risque de se révéler contre-productif (Siblot, 2005).

Si l'on applique cette analyse au champ de l'animation, on soutiendra que c'est précisément parce qu'il n'est pas perçu et ne se perçoit pas comme un travailleur social ou un soignant que l'animateur (en gérontologie, dans les quartiers...) peut être utile en complémentarité des professionnels formés spécifiquement pour la prise en compte de la souffrance et des difficultés. Dans cette perspective, la non-inscription de l'animation dans le champ du travail social et de l'intervention sociale peut être envisagée comme une condition de son opérativité, et son caractère généraliste et universaliste être considéré comme une propriété du noyau sémantique incompatible avec le trait plus orienté vers les publics en difficulté.

Les enjeux du positionnement des professionnels de l'éducation non formelle ont été posés ailleurs en Europe dans des termes similaires. En Suisse, où la formation des animateurs est confiée aux hautes écoles de travail social, certains auteurs s'interrogent sur leur rattachement à ce champ (Della Croce, Libois, Mawad, 2011). En Angleterre, alors que les *youth and community workers* ne

sont pas classés parmi les travailleurs sociaux, on observe dans les discours officiels des 20 dernières années une volonté marquée d'orienter leur action vers les publics en difficulté. Plusieurs auteurs y voient un sujet de tensions, voire une remise en cause du sens et de la place de cette profession (Bradford, 2004 ; Davies, 2008 ; Ord, 2013). Dans de nombreux contextes, l'émergence d'un espace de circulation reconnu entre les champs historiques de l'enseignement-éducation formelle, du travail social, mais aussi dans une moindre mesure de la culture et du sport semble constituer un enjeu majeur. De manière plus générale, l'identité « plurielle », « ambiguë » (Gillet, 2005) ou « protéenne » (Bradford, 2004) de ces métiers semble les caractériser et participer de la difficulté de leur reconnaissance et de la construction des identités professionnelles. On peut en effet penser que les processus cognitifs d'organisation des perceptions et d'appréhension du monde s'accommodent mal des paradoxes et contradictions sémantiques qui traversent les discours sur ces métiers.

Conclusion

L'analyse de l'emploi du terme « animation » et de certains de ses dérivés et complétifs nous a conduit à remarquer que plusieurs énonciateurs les placent au cœur du champ social dans une relation sémantique d'hyponymie avec les vocables « travail social » et « intervention sociale ». Nous avons voulu montrer que d'un point de vue lexicologique cette relation n'était pas stabilisée en regard des discours analysés dans le corpus car elle implique que l'animation partage les propriétés typiques de ce champ auquel elle est supposée appartenir. Or, nous avons constaté que les discours attribuent aux termes « travail social » et « intervention sociale » entre autres traits distinctifs une propriété typique : la prise en charge et l'accompagnement des publics en difficulté. Pour l'animation, ce trait distinctif est contesté par certains énonciateurs et ne se retrouve pas dans certains discours qui posent explicitement ou implicitement l'animation hors du champ social, dans un autre champ (éducation), ou qui signalent sa position interstitielle (entre les autres champs) ou problématique. Il est intéressant de noter, d'une part, que cette question ne relève pas exclusivement du contexte français et, d'autre part, qu'elle interroge l'émergence et l'existence d'un champ professionnel des métiers de la relation humaine et du développement individuel et collectif distinct de ceux de l'éducation formelle et du travail social. Ce champ n'est ni identifié de manière stable, ni validé par les classifications officielles dans tous les pays (éducation non formelle, éducation populaire, animation, *informal education, community learning development, youth and community work, educación social...*), mais on constate qu'il existe et se construit dans les discours.

Dans leur article « Les enjeux de la catégorisation », Martiniello et Simon nous rappellent le rôle des sciences sociales qui forgent des catégories et contribuent ainsi à la construction des identités collectives (Martiniello et Simon, 2005). Les discours étatiques officiels se caractérisent eux aussi par leur pouvoir d'assignation des missions et des identités publiques par leur activité de dénomination et de classification. Si tout élément du lexique et tout contenu représentationnel se définissent par la présence d'un noyau de sens, on note que celui de l'animation reste problématique et instable. La reconnaissance et la prise de conscience de cette instabilité sont un préalable à tout acte de langage référant à cette notion dont l'inscription dans une relation sémantique avec tel ou tel autre vocable ne saurait être neutre. Selon qu'elle est envisagée comme universaliste/non spécialisée ou comme dirigée prioritairement vers la résolution de problèmes, la fonction sociale de l'animation s'inscrit ainsi dans différentes visions de la société et des métiers qui la construisent.

Références

- ABALLÉA François, « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », Recherche et prévisions n° 62, 2000.
- BECKERS Jacqueline, « La construction de l'identité professionnelle : fondements et conséquences méthodologiques », dans *Compétences et identité professionnelles*, De Boeck Supérieur, 2007.
- BERTAUX Roger, communication dans le cadre du séminaire OREFQ/GREE, 6 décembre 2002, Pont-à-Mousson. Publiée dans *Régulations locales, cohérences nationales, intégration européenne : quelle(s) prospective(s) pour la relation formation-emploi ?*, sous la direction de René Kratz (OREFQ) et Hervé Lhotel (GREE), Presses universitaires de Nancy, 2005.
- BESNARD Pierre, « Notes de synthèse : l'animation socioculturelle », La Revue française de pédagogie n° 44, 1978.
- BEYNIER Dominique, « Les Métiers de l'intervention sociale : un champ de plus en plus difficile à délimiter », Informations sociales n° 133, 2006.
- BLUM Françoise, « Regards sur les mutations du travail social au XXe siècle », Le Mouvement Social n° 199, 2002.
- BLUMER Herbert, *Symbolic interactionism; perspective and method*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1969.
- BORENTIN Henri, *Petite histoire de la branche de l'animation*, éditions Branche Professionnelle de l'Animation, 2008.
- BRADFORD Simon, *Youth and society – contemporary theory, policy and practice*, SAGE Publications, Londres, 2004, pp. 246-248.
- CAFEMAS (Centre d'analyse des formations, emplois et métiers de l'animation et du sport), « Panorama des situations professionnelles du champ de l'animation », rapport, 2013.
- Conseil économique et social, « Mutations de la société et travail social », rapport et avis, La Documentation française, mai 2000, 221 p.
- CREUX Gérard, « Les Conduites artistiques des travailleurs sociaux en milieu professionnel », Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle, vol. 39, 2006.
- DAVIES Bernard, *A history of the youth service in England*, The National Youth Agency, 2008.
- DELLA CROCE Claudia, LIBOIS Joëlle, MAWAD Rima, *Animation socioculturelle : pratiques multiples pour un métier complexe*, L'Harmattan, 2011.
- DOUARD Olivier, « L'Animation et le tropisme du travail social », Leris, 2002.
- FABLET Dominique, « Le Travail social et la formation des travailleurs sociaux », *40 ans des Sciences de l'éducation*, A. Vergnion (dir.), Presses universitaires de Caen, 2009.
- GILLET Jean-Claude, « L'Animation et ses analogies : perspectives internationales », Agora débats/jeunesses n° 39, 2005, p. 20.
- GILLET Jean-Claude, *L'Animation en questions*, éditions Érès, 2006.
- GIUST-DESPRAIRIES Florence et LÉVY André, « Analyse de discours », in BARUS-MICHEL Jacqueline et al., *Vocabulaire de psychosociologie*, hors collection Érès, 2002, p. 287-301.
- IGAS, « L'intervention sociale, un travail de proximité », rapport annuel, La Documentation française, Paris, 2006.
- JODELET Denise, *Folies et représentations sociales*, PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui, Paris, 1989.
- KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Armand-Colin, Paris, 2012.
- LAPLANE Dominique, « La Pensée sans langage », Études, Tome 3, 2001, p. 345-357.

- LEBON Francis, « Animateur jeunesse : éducateur ou travailleur social ? », intervention aux rencontres nationales des professionnels et élus à la jeunesse Neuj'Pro 2009, à Vichy, le 16 octobre 2009.
- LEBON Francis, *Les Animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel (1982-2005)*, INJEP, 2007.
- LEIMDORFER François, « Actualité de la sociologie du langage de Pierre Achard », Langage et société, n° 121-122, 2007, p. 69-82.
- MARTINIELLO Marco et SIMON Patrick, « Les Enjeux de la catégorisation », Revue européenne des migrations internationales, vol. 21, n° 2, 2005.
- MAUREL Élisabeth in Chopard, Jean-Noël (dir.), *Les Mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, Paris, 2000.
- NEGURA Lilian, « L'Analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », Sociologies, Théories et recherches, mis en ligne le 22 octobre 2006.
- ORD Jon, « Mapping and analysing the terrain for youth and community work », communication dans le cadre du colloque *Animation et intervention sociale, pour quels projets de société*, RIA, Paris, octobre 2013.
- PIOT Thierry, « Formation et intervention sociale : poser la question des compétences dans les métiers d'interaction humaine », Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle, vol. 39, 2006, p. 7-21.
- QUESSADA Dominique, *L'Inséparé : essai sur un monde sans autre*, PUF, Paris, 2013.
- RAVON B. (dir.), *Le Travail social : problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 890, 2003.
- SALES-WUILLEMIN Édith, *La Catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*, Dunod, Paris, 2006.
- SEGRESTAN Philippe, « Quels devenirs pour l'animation sociale ? », Vie sociale et traitements n° 109, 2011.
- SIBLOT Yasmine, « Adapter les services publics aux habitants des quartiers difficiles, diagnostics misérabilistes et réformes libérales », Actes de la recherche en sciences sociales n° 159, 2005, p. 70-87.
- TAMBA Irène, *La Sémantique*, collection Que sais-je ?, PUF, 2005.
- THÉVENET Amédée, DESIGAUX Jacques, *Les Travailleurs sociaux*, PUF, 1998.
- VULBEAU Alain, « Contrepoint – L'animation : une profession ? », Informations sociales n° 152, 2009.